

Rénovation globale en site occupé

ÉCOLE MATERNELLE DU VIEUX MOULIN À ROSIÈRES-AUX-SALINES

Grand Est, département de la Meurthe-et-Moselle (54)
Commune de 2 814 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune de Rosières-aux-Salines

Les autres acteurs :
ALEC Nancy Grands Territoires

Le projet en bref :

- Désamiantage
- Isolation en fibre de bois et ouate de cellulose
- Centrale de traitement d'air
- Ventilation double flux
- Chaudière biomasse

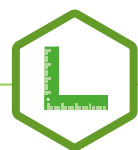
Les points forts :

#matériaux biosourcés #accessibilité
#toitures végétalisées



1905

Année de construction du bâtiment



684 M²

Surface rénovée du bâtiment



84

Élèves au sein de l'école



70 %

Economie d'énergie visée



2,94 M€

Montant total prévisionnel des opérations



PHILIPPE
JONQUET

Maire de Rosières-aux-Salines

Pourriez-vous nous raconter la genèse du projet ?

Ce projet s'inscrit dans une volonté de renforcer l'attractivité de la commune, dans un contexte de natalité en baisse à l'échelle régionale. Nous avons souhaité offrir aux familles un environnement de qualité, en améliorant nos infrastructures pour la petite enfance. Nous avons envisagé un temps de construire un bâtiment neuf, mais la localisation centrale de l'école existante nous a convaincus de privilégier une réhabilitation. C'était un choix stratégique pour faire vivre le centre-ville.

Quelles ont été les étapes du projet ?

La démarche a débuté par une phase de concertation et de planification avec un groupe de travail regroupant élus, services et partenaires. L'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat) nous a accompagnés en phase amont. Puis, un maître d'œuvre a été recruté pour réaliser le diagnostic et chiffrer les travaux.

Quels ont été les principaux défis rencontrés ?

La gestion du désamiantage a été un moment critique. Il a fallu adapter le calendrier, louer des bâtiments provisoires et compter sur la flexibilité des entreprises. D'autres contraintes techniques sont apparues : micropieux à poser en raison de la nature du sol, renforcement de la charpente, coordination fine entre les 16 corps de métiers. La continuité pédagogique a été assurée grâce à une coopération exemplaire entre les équipes enseignantes, les services et l'Éducation nationale, avec un phasage des travaux sur plusieurs années.

La bonne idée

Il est crucial d'anticiper les diagnostics techniques pour éviter les retards et les surcoûts.

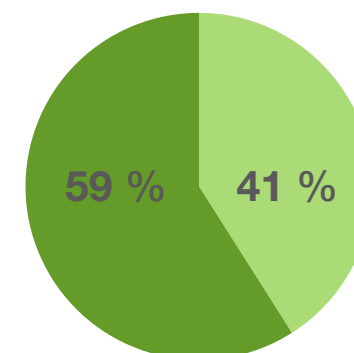


Et demain ?

Au-delà de l'impact énergétique, ce projet a renforcé la cohésion municipale et la fierté collective. C'est une opération emblématique de notre stratégie de développement territorial, qui vise à accueillir de nouvelles familles et faire rayonner Rosières-aux-Salines.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 2 936 772€. Le montant total des subventions est d'1 731 918€ (898 368€ de l'État (DETR/DSIL), 114 233€ de la Région, 150 000€ du Département, 409 000€ du Fonds de compensation TVA, 53 607€ d'ACTEE, 76 710€ de l'Agence de l'eau et 30 000€ divers). La commune a autofinancé 1 204 854€.



■ Autofinancement ■ Subvention

EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.

